

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2020

Toute commande de produits auprès d'Emis France emporte acceptation sans réserve des présentes conditions générales, notamment, toute condition contraire posée par l'acheteur sera inopposable à notre société, sauf acceptation expresse par cette dernière, et ce, quel que soit le moment où cette condition aura pu être portée à sa connaissance. Le fait qu'Emis France ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

COMMANDES

Une commande n'est définitive qu'après confirmation par notre société ou par suite de l'expédition des produits commandés lorsque les parties sont déjà entrées en relation d'affaires. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acquéreur et ne peut être cédé sans l'accord de notre société. Les bons de commande devront comporter expressément les références spécifiques de nos produits telles qu'elles figurent sur notre tarif, sous réserve de modification de nomenclature et de conditions techniques : les conséquences de toute erreur dans les références sur les bons de commande remplis par l'acquéreur resteront à la charge de celui-ci. Toute modification ou annulation de la commande par l'acquéreur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits. Pour les commandes export, un minimum de 800 € de commande sera demandé pour traiter la commande.

LIVRAISONS

Les livraisons étant effectuées en fonction des disponibilités dans l'ordre d'arrivée des commandes, Emis France est autorisée à procéder par livraisons globales ou partielles. C'est la raison

pour laquelle les délais de livraison, bien qu'indiqués aussi exactement que possible, ne peuvent être qu'indicatifs en fonction des stocks et des possibilités de transport. En conséquence, aucun retard de livraison ne pourra donner lieu à des dommages et intérêts, ni à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Toutefois, en cas de retard de plus de quatre semaines après la date indicative de livraison, la vente du produit non livré, pour toute autre cause que cas de force majeure, pourra être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties sans possibilité d'obtenir des dommages et intérêts pour l'acquéreur. Sont considérés comme cas de force majeure, déchargeant le vendeur de son obligation de livrer, les phénomènes suivants : guerre, émeutes, incendie, grèves, accidents, impossibilité d'approvisionnement. Emis France s'engage à avertir immédiatement l'acquéreur de l'existence de l'un des événements ci-dessus énoncés (cette liste n'étant pas limitative). En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur. La livraison est réputée faite au lieu de départ des marchandises : celles-ci voyagent en conséquence aux risques et périls du destinataire même si elles sont expédiées en "franco de port". La responsabilité du vendeur cesse au moment de la remise du colis au transporteur.

Toute réclamation doit, pour être valable :

- être effectuée conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce par acte extrajudiciaire ou lettre recommandée avec accusé de réception, auprès du transporteur, dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.
- être présentée par écrit à notre société dans les huit jours suivant la réception des marchandises. Les reliquats de commande seront

systématiquement expédiés séparément des commandes en cours, sauf si la commande en cours atteint le franco de 800 €.

REPRISE DES MARCHANDISES PAR NOTRE SOCIETE

Toute reprise de marchandises devra faire préalablement l'objet d'un accord exprès écrit de notre société ou de son représentant. Tout retour devra être effectué dans un délai de 3 mois après réception de la marchandise, au-delà de ce délai la Sté Emis France se verra dans l'obligation d'imputer une décote de 25% sur le montant de l'avoir à effectuer. Au-delà de 6 mois, aucun retour ne sera accepté. Toute reprise acceptée par Emis France entraînera constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. Emis France ne peut être tenue pour responsable de la détérioration des marchandises ou de leur conditionnement en dehors de celle qui a pu être constatée à la livraison. Seuls les articles vendus par notre société en bon état sont repris à la valeur "tarif net achat hors taxes" en vigueur à la date de livraison, déduction faite des remises.

FACTURATION - TARIFS

Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur le jour de la commande. Sauf mention contraire, les prix s'entendent en Euros HT et le tarif pourra être révisé à tout moment. Les remises octroyées sont déduites de la facture. Les prix s'entendent en euros hors taxes et franco d'emballage si le client n'exige pas un conditionnement différent du conditionnement du fournisseur signalé sur notre tarif à titre indicatif.

Pour les clients domiciliés en France métropolitaine et demandant une livraison en France métropolitaine, les prix s'entendent franco de port pour toute commande d'un montant total supérieur à 800€ hors taxes.

Pour les clients non domiciliés en France métropolitaine ou pour des livraisons demandées en dehors de la France métropolitaine, les frais de transport à la charge du client sont définis à la commande.

CONDITIONS DE PAIEMENT - RESOLUTION

Le paiement doit être exécuté au lieu indiqué sur la facture, dans la monnaie ayant cours légal au moment de la facturation et sans escompte. Notre société se réserve le droit d'indiquer à l'acquéreur d'autres modalités de paiement au cas où il serait constaté que le prix de commandes antérieures n'aurait pas été payé à l'échéance. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute voie d'action, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, qu'elle soit identique à celle figurant sur les conditions générales de vente ou différente, entraîne :

- l'exigibilité immédiate de toutes sommes dues, quel que soit le mode de paiement prévu et la échéance du terme sur les encours non exigibles,
- l'application sans mise en demeure préalable d'intérêts de retard au taux légal en vigueur à la date d'exigibilité de la créance majoré de 5 %.

En outre, en cas de rejet injustifié à l'échéance, le débiteur défaillant devra une indemnité de 20 € pour frais de rejet. Ces pénalités sont exigibles sur simple demande de notre société. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De plus tout refus injustifié d'effet de commerce entraînera la facturation d'un forfait de 20 €. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité de la totalité de la dette sans mise en demeure. Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues, pour d'autres livraisons et pour toute autre cause, deviendraient

immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

CLAUSE DE GARANTIE

Le vendeur assure la garantie légale des vices cachés à compter de la livraison. L'acheteur ne pourra bénéficier de la garantie que s'il avise le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception, à compter de la découverte du vice caché et à bref délai. En cas de réclamation, si celle-ci est fondée, notre garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses ou du matériel à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice direct ou indirect quelle que soit sa nature. Aucune garantie ne sera due si la chose vendue fait l'objet de modifications sans l'accord préalable et écrit du vendeur ou si la chose vendue est utilisée de manière anormale ou dans des conditions anormales.

NOTA : la durée de vie de nos films & films thermo rétractables est de 2 ans sous réserves du respect des conditions de stockage pour ce produit. Aucune réclamation ne sera acceptée au-delà de ce délai et sans preuve d'un stockage conforme.

RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises livrées restent la propriété de Emis France jusqu'au règlement intégral de leur prix en principal et accessoires par l'acquéreur ; ne constitue pas un paiement la remise d'une traite ou de tout autre titre créant une obligation de payer. En cas de saisie opérée par des tiers par l'intermédiaire d'un huissier sur ces marchandises, l'acquéreur est tenu d'en informer immédiatement le vendeur. Il est notamment interdit à l'acheteur

d'en disposer pour les revendre ou les transformer. Toutefois, l'acquéreur est tenu d'assurer ces marchandises et en est responsable jusqu'à leur retour au siège de notre société.

ETUDES TECHNIQUES

Les éventuelles études techniques et devis seront élaborés à partir des éléments donnés par le client sous son unique responsabilité. Notre société n'établit lesdites études et devis qu'à titre de simple renseignement.

CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Tous litiges, contestations, défauts de règlements ou difficultés de toute nature relative aux présentes conditions générales de vente seront soumis à la compétence du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence à moins que le vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.